

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 34-35

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^m ANNÉE. — N° 34-35

LAUSANNE. — 28 août 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



MAISON MODÈLE

MAIER

& CHAPUIS

LAUSANNE

22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats

ESCOMPTE

Livraisons rapides

Echantillons
toujours
disponibles

10 0/0

Prix modérés
marqués en
chiffres connus

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

VÊTEMENTS

Façon élégante et soignée.

COMPLETS SUR MESURE

Draperies anglaises, françaises et suisses.

Coupeurs et ateliers dans la maison

Fondation Berset-Müller

Une place est vacante à l'asile de Melchenbühl près de Berne. Cet établissement est destiné aux instituteurs et institutrices âgés de 55 ans ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins et aux veuves des instituteurs.

Les demandes d'admission accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, d'un certificat médical et des certificats constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans doivent être adressées à M. le directeur Schenk à Berne jusqu'au 6 septembre prochain.

Pour les règlements avec des indications plus détaillées s'adresser à la chancellerie du Département de l'Intérieur.

(H.6059.Y)

La Commission.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

1, Rue de Bourg, 1

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget, Beaux Dimanches.** Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50
- Voëlle Roger, Nos Mensonges,** nouvelles 3 fr. 50
- Edouard Rod, Les Unis,** roman 3 fr. 50
- La Dame à la Décoration,** Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50
- Isabelle Kaiser, L'ascension d'une âme, Marcienne de Flüe,** Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50
- Maurice Muret, La Littérature allemande d'aujourd'hui** 3 fr. 50
- Docteur Pierre, L'Inutile Labeur,** Réflexions d'un médecin 2 fr. 50
- Z. de Mestral, Combremont. Le Miroir aux alouettes** 3 fr. 50
- Antonio Fogazzaro. Pereat Rochus** 3 fr. 50
- August Strindberg. Dans les îles.** 3 fr. 50
- D. G. Hunziker. La maison Suisse** vol. V 15 fr. —
- William Martin. La Situation du catholicisme à Genève** 3 fr. 50
- Dr Dévaud, Inspecteur primaire. L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'Ecole primaire.** L'Etude des êtres. 2 fr. 50
- Stanislas Zwick. La voix qui s'étrangle.** Souvenirs d'un révolutionnaire russe 2 fr. 50
- D. G. Paillard. La Suisse et l'union monétaire latine** 3 fr. 50
- L. Dutilleul et E. Ramé. Les Sciences physiques et naturelles** à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50
- A. Grandchamp et Ed. Marrel. Cours de Comptabilité théorique et pratique,** à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50

Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391

Instituteur catholique

sans enfants, prend **jeune homme** de bonne famille, pour apprendre la

langue allemande

éventuellement **instituteur** désirant se perfectionner. Bonne pension, belle chambre, piano et leçons chaque jour. Références : Adr ; **E. Girard**, instituteur, **Dittlingen**. Laufen. H 2733 J

ON CHERCHE

une jeune institutrice

d'après la méthode Frœbel, connaissant le dessin et musicienne dans une famille où l'éducation des enfants est basée sur principes modernes.

Offres sous chiffre **Z. A. 9376** à l'agence de publicité **Rudolf Mosse**, **Zurich**. Z 8724 C

Ecole - pensionnat

au personnel déjà nombreux, cherche comme **maître interne**, un instituteur primaire, **célibataire**; on donnerait la préférence à qui serait bien préparé à l'enseignement, soit de la gymnastique, soit des premières années d'allemand, soit du chant. Entrée immédiate.

Ecrire à la Gérance de l'**EDUCATEUR**, E. N. 104.

PROFESSEUR

demandé dans institut vaudois. Allemand et français à fond; italien désiré. Fr. 2000 et entretien complet.

S'adresser sous **S 25051 L** à **Haasenstein & Vogler Lausanne**.

La place de

maître de sciences commerciales et de mathématiques

dans un institut des bords du Léman **est à repourvoir** pour le 1^{er} septembre.

Envoyer curriculum vitae et références sous **O-25037-L** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne**.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

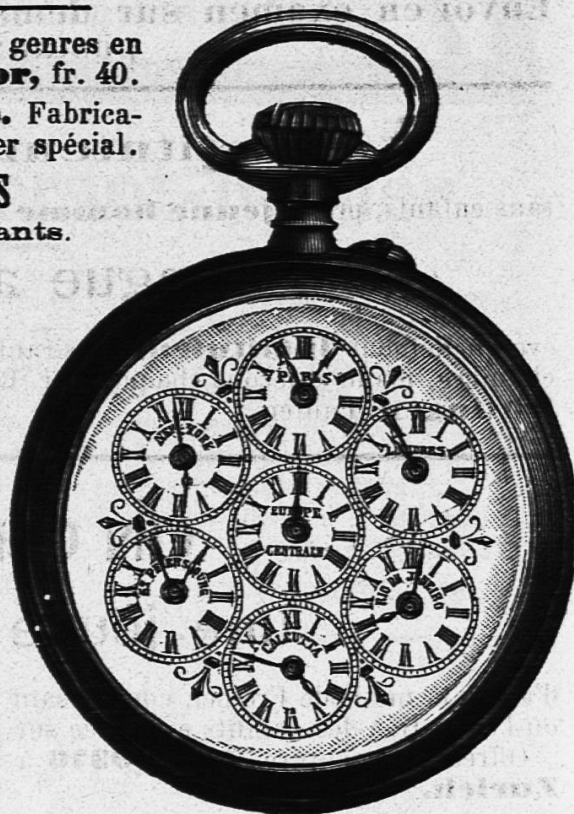
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

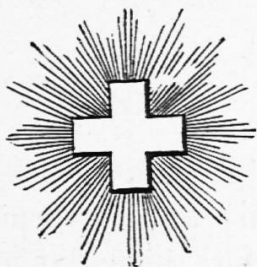
Remise

10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N° 34-35.



LAUSANNE

28 août 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Belgique.* — *En faveur de l'écriture penchée.* — *L'instruction au Maroc.* — *Pour la main gauche.* — *Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Dictées.* — *20 morceaux à apprendre par cœur.* — *Calcul oral.*

LETTRE DE BELGIQUE

La proposition Wæste et les Ecoles normales.

La guerre scolaire.

Les gros canons gouvernementaux sont braqués sur les écoles normales créées par les provinces et les communes. La Chambre voudra-t-elle commander le feu ? C'est la question. En attendant, des bruits de guerre provoquent une levée de boucliers des partis d'opposition et donnent lieu à une abondante rédaction d'ordres du jour incisifs et batailleurs.

C'est M. Wæste, le vieux parlementaire, le chef le plus actif et le plus décidé du parti catholique belge, qui rallume la lutte scolaire. Voici comment, et voici pourquoi.

Il vient de faire adopter par la majorité des sections de la Chambre un projet de loi destiné à modifier ou à compléter l'article 11 de la loi de 1884 relatif à l'établissement des écoles normales. En vertu de cet article « l'Etat, les *Provinces* et les *Communes* peuvent établir des Ecoles normales ».

Jusqu'en 1904, aucune province n'avait usé de ce droit. La ville de Bruxelles, par contre, avait créé deux établissements normaux pour instituteurs et institutrices. Ces écoles se sont développées avec une rapidité surprenante et ont conquis une place très

en vue dans le monde pédagogique. Elles sont, à bien des égards, des modèles. Leur tendance antigouvernementale et anticléricale ne doit pas être d'une nature bien dangereuse puisque l'héritier du trône, le prince Alfred, a confié l'instruction première de son fils à un instituteur sortant de l'une d'elles.

C'est le Hainaut qui, le premier, créa des Ecoles normales dépendant uniquement du gouvernement provincial. Il a établi à Mons une école normale pour institutrices, à Charleroi une école similaire pour instituteurs. Encore débutantes, ces écoles promettent de devenir une concurrence redoutable pour les Ecoles normales congréganistes. Suivant l'exemple du Hainaut, très avancé dans le domaine scolaire, d'autres projettent la création d'écoles indépendantes du pouvoir central. C'est le cas notamment de la province de Liège et de celle du Brabant qui disposent de capitaux.

Ce développement des Ecoles normales de l'opposition effraie M. Wœste et son parti. C'est pourquoi il propose d'ajouter à l'article 11, cité plus haut, la disposition suivante :

« L'établissement d'Ecoles normales par les provinces et par les communes est subordonnée à l'approbation du roi. L'autorisation donnée par le roi est toujours révocable. »

Les Ecoles normales de Mons et de Charleroi ne sont pas encore agréées par l'Etat. Elles n'ont pas le droit de délivrer des diplômes aux instituteurs qu'elles forment. Ces derniers, après quatre ans d'études normales, doivent comparaître devant un jury gouvernemental qui n'est pas tendre pour les candidats sortant d'écoles non agréées. La province du Hainaut espérait que ses écoles seraient reconnues dans le courant de 1910. Elles pourraient alors former elle-mêmes un jury d'examen qui fonctionnerait sous le contrôle d'un délégué du pouvoir central, et elles seraient autorisées à délivrer des diplômes.

La proposition Wœste tend à l'anéantissement de ces écoles et de leurs espérances, puisque les autorisations gouvernementales seront toujours révocables. On comprend l'émotion qu'une telle manœuvre provoque dans tout le pays. Le Conseil communal de Bruxelles, dans une séance chaude et longue, a défendu ses écoles et a voté une résolution. Le Conseil général de la Ligue de l'ensei-

gnement vient à son tour de lancer l'ordre du jour qui se termine en ces termes :

« Considérant que ce projet de loi constitue en fait une nouvelle atteinte à l'autonomie communale et au principe de la laïcité de l'enseignement public ;

» Qu'il menace même, au mépris de tout droit, l'existence des écoles normales provinciales et communales actuelles, son auteur ayant déclaré que, dans sa pensée, il pourrait avoir un effet rétroactif ;

» Proteste énergiquement contre son adoption éventuelle et émet le vœu de le voir rejeter par les Chambres législatives ».

Le Conseil communal de Mons s'est prononcé dans le même sens. Le parti ouvrier belge discutera la loi Wœste au Congrès de Pâques, et son Conseil général, par la plume de M. Emile Vandervelde, a rédigé la décision suivante :

« Ayant pris connaissance de la proposition de M. Wœste relative aux écoles normales.

» Constatant que cette proposition menace dans leur existence et leur développement les écoles normales laïques ; proteste avec énergie contre cette tentative injustifiable de porter atteinte à des œuvres qui ont pour but de créer un corps d'instituteurs capables et conscients de la grandeur de leur mission ; déclare, dès à présent, que le parti ouvrier, d'accord avec les autres partis d'opposition, saura, par tous les moyens, défendre les institutions dont dépend, dans une large mesure, l'avenir de l'enseignement du peuple ».

M. Wœste justifie sa proposition par trois considérations. La première est l'intérêt des contribuables. La seconde, la surproduction d'instituteurs et d'institutrices. La troisième fait valoir le droit de l'Etat à intervenir dans des établissements qui participent à des subsides lorsqu'ils se soumettent à la loi de septembre 1896.

A ces trois motifs, les opposants répondent : Le parti de la majorité défendait, il y a vingt ans, l'autonomie provinciale et communale. Celle-ci devenant gênante, il veut la restreindre en invoquant le gaspillage des deniers. C'est l'argument de celui qui veut noyer son chien. Du reste, seules les provinces et les communes riches peuvent songer à créer des Ecoles normales et il est plus qu'étrange de vouloir mettre sous tutelle leurs administrateurs financiers.

Au second motif, on répond : S'il y a pléthore, c'est d'instituteurs sortant d'écoles congréganistes, alors que les communes désireuses de nommer des instituteurs laïques en trouvent difficilement. La ville de Bruxelles ne parvient pas à en former suffisamment pour son usage.

Quant au troisième motif, on fait remarquer que les écoles du Hainaut, non encore agréées, ne sont pas subsidiées non plus.

Et puis, la loi actuelle *permet* déjà au roi d'intervenir pour empêcher la création de nouvelles institutions normales, sur déclaration des gouverneurs provinciaux. Il n'y a donc pas besoin d'une nouvelle disposition légale.

Mais M. Wæste tiendra bon. Il n'est pas homme à abandonner un projet dont les effets seraient si radicaux. L'espoir qui soutient les partisans de l'autonomie provinciale et communale sur le point qui nous occupe, est que la droite parlementaire, embarrassée maintenant par le problème de la limitation des heures de travail dans les mines, laissera dormir la proposition de son leader. Il est aussi probable que Bruxelles sauve la situation. Car un gouvernement s'attaquant aux Ecoles normales de cette ville si éclairée et si décidée dans son opposition aux congréganistes, aurait affaire à forte partie et susciterait une opposition redoutable.

Le gouvernement dispose-t-il d'une arrière-garde suffisante pour tenter une aventure aussi périlleuse ? Il est permis d'en douter. Attendons. Mais, pour le bien de l'enseignement en Belgique, souhaitons la paix.

L.-S. P.

En faveur de l'écriture penchée.

Notre court entrefilet intitulé : « Qui a raison ! » à propos de l'écriture droite (voir n° du 26 juin, p. 407) nous a valu de la part d'une aimable collègue de Vevey, une intéressante communication qui complète et précise d'une façon heureuse l'information que nous avons donnée. Ce n'est plus une commission quelconque, anonyme, mais une vraie commission d'hommes compétents qui se prononce résolument pour l'écriture penchée et contre l'écriture droite.

L'article qui va suivre a été publié par un journal français *l'Eclair Sténographique*, mais il émane de la « Ligue de l'écriture nationale », constituée pour remettre en honneur l'écriture penchée.

Mme S. Egerer-Durussel, institutrice à Vevey, l'a communiqué à la *Feuille d'avis de Vevey*, qui l'a inséré dans son numéro du 18 juin écoulé. Après avoir rappelé la formule qui sert de devise aux partisans de l'écriture droite : « Corps droit, cahier droit, écriture droite », formule qui pour être de Georges Sand, a peut-être été abusivement interprétée, l'auteur s'élève contre la prétention d'accuser l'écriture penchée d'être nuisible à la santé des enfants et de favoriser la scoliose et autres déformations scolaires, imputables, comme on le verra, à une mauvaise méthode et à l'attitude adoptée jusqu'ici pour écrire, plutôt qu'à l'écriture penchée elle-même.

Laissons maintenant la parole à l'auteur de l'article :

Mais était-ce bien l'écriture penchée la seule coupable ? N'était-ce pas plutôt la façon de l'enseigner qu'il fallait incriminer ? Là en effet se trouvait la véritable cause des déformations. Il y a quatre siècles, lorsque nos pères passèrent de l'écriture droite trop lente, à l'écriture penchée, plus rapide, plus belle et plus lisible, ils commirent la grosse faute de laisser le cahier droit comme pour l'écriture droite. Naturellement pour produire de l'écriture penchée, il fallait imprimer une torsion à la colonne vertébrale. De là venaient les réclamations des hygiénistes. Il n'y avait qu'à incliner le cahier pour allier l'hygiène à l'écriture penchée ; mais il fallait y penser. C'est à M. Desnoyers, le professeur de calligraphie bien connu, que revient cette découverte.

Voici du reste la façon d'écrire que préconise M. Desnoyers dans sa méthode d'écriture penchée :

Le corps droit, d'aplomb sur les deux ischions, les deux coudes sur le bord de la table et à égale distance du corps, le cahier incliné à 50 degrés environ, afin que les traits droits soient perpendiculaires au bord de la table.

Dans cette position, l'écriture penchée se produit sans fatigue et sans déviation de la colonne vertébrale. Les mouvements de l'écriture sont produits par un groupe musculaire fort restreint, fléchisseurs et extenseurs des doigts, et l'enfant conserve une attitude de repos absolument correcte.

Dans l'écriture droite, au contraire, le corps est droit au début de l'écriture, mais il ne garde pas longtemps cette position ; au bout d'un petit nombre de caractères, le coude droit est obligé de se déplacer entraînant avec lui un mouvement de l'épaule et de la partie supérieure du tronc. Le point d'appui du côté droit faisant défaut à chaque instant, il s'équilibre sur le côté gauche et le sujet prend la position unifessière qui présente quelques dangers pour les enfants prédisposés aux déformations.

Ces diverses observations ont été déjà plus d'une fois mises en lumière par M. Desnoyers dans les divers congrès pour l'avancement des sciences, Reims 1906, Lyon 1907, et Clermont-Ferrand 1908, à la société de médecine publique et de génie sanitaire, au Congrès d'hygiène scolaire de Londres en 1905, etc. Partout M. Desnoyers avait chaudement combattu l'écriture droite.

Mais ni ses affirmations, basées sur trente années de pratique, ni ses expériences si concluantes ne suffisaient à convaincre ses adversaires. C'est alors que M. Desnoyers résolut de s'adresser aux médecins et aux hygiénistes lesquels, sans parti-pris ni pour l'une ni pour l'autre méthode, pourraient se prononcer sur le mode d'écriture s'alliant le mieux avec l'hygiène et les besoins de la vie.

Ce fut pour arriver à ce résultat qu'il fonda la « Ligue de l'Écriture nationale ». Cette ligue composée de nos meilleurs médecins et hygiénistes, appartenant pour la plupart au groupe médical de la Chambre et du Sénat, après des études expérimentales qui n'ont pas duré moins de deux ans, vient enfin de donner les conclusions que voici :

« La Ligue de l'écriture nationale », après les expériences faites par sa commission d'études composée de MM. les Docteurs Dinet, Kouindjy, orthopédiste ; Méry, agrégé ; Redard, chirurgien ; Péchin, oculiste, et des médecins inspecteurs

des écoles Butte, Doury, Dufestel, Gilet, Gourichon, adopte les conclusions suivantes :

« Au point de vue orthopédique : Il est reconnu à l'unanimité que l'écriture droite ne peut permettre à l'enfant de garder une attitude correcte à cause du déplacement continu du bras droit. Ce mouvement du bras occasionne une fatigue musculaire qui rend cette écriture très fatigante et très lente, et présente des dangers pour les enfants prédisposés aux déformations et à la crampe des écrivains.

« L'écriture penchée qui se produit avec un mécanisme beaucoup plus simple et par conséquent moins fatigant, assure à l'enfant un maintien correct; c'est celle qu'il faut enseigner dans les écoles.

Au point de vue ophtalmologique : le Dr Péchin, Président de la société d'ophtalmologie et membre de la commission d'études, affirme que l'écriture droite n'évite pas plus la myopie que l'écriture penchée.

Dans les diverses expériences de la ligue, l'écriture droite était tracée par la méthode Robequin et l'écriture penchée par des élèves dressés par la méthode Desnoyers. Ces conclusions ont été, présentées au ministre de l'Instruction publique par MM. les sénateurs, Dr Beauvisage, Dr Denoix, Drs Gacon et Guillier qui ont insisté pour que, dans les écoles de l'Etat, l'écriture droite ne soit pas l'écriture habituelle des enfants.

Ainsi la lumière est faite sur ce point si longtemps resté obscur.

Espérons que les gouvernements prendront la chose en main et interdiront l'enseignement de l'écriture droite dans les écoles, comme l'a fait dernièrement le Dr Maxwell pour les écoles de New-York, dont il est le surintendant.

D'après *l'Eclair sténographique* de Caudéran-Bordeaux.

On le voit, la conclusion est nette. Peut-être la lumière n'est-elle pas encore si parfaite. Il convient d'entendre la cloche contraire, avant de formuler un jugement définitif. Mais il nous a paru intéressant de soulever un point encore contesté, d'autant plus que les partisans de l'écriture droite ont pour eux la plus grande partie des médecins et des hygiénistes scolaires. On peut s'en convaincre, l'avis de la Faculté et de la pédagogie n'est pourtant pas unanime, comme on l'a prétendu, et ceux qui ont continué à pratiquer, voire à enseigner l'écriture penchée, peuvent le faire sans être accusés d'être des retardataires ou des gens hostiles au progrès.

H. GAILLOZ.

L'Instruction au Maroc.

L'Instruction, au Maroc, est fort sommaire et à peine digne de ce nom. Elle est plus littéraire que scientifique, cette dernière partie étant plutôt considérée comme une branche d'études volontaires et facultatives à titre particulier. Certaines sciences sont à peines effleurées, ou les notions qui en sont enseignées sont parfois absolument surannées et fausses. Des scrupules religieux interdisent les études approfondies en physique ou chimie, et cette dernière est considérée comme quelque chose de mystérieux et terrible à la fois. La médecine, par exemple, est à l'état plus que rudimentaire, l'étude de l'anatomie étant également défendue par la religion, et le barbier joue souvent le rôle de médecin et de chirurgien. C'est

lui qui pratique les saignées, qui applique le fer rouge à proximité d'une partie malade, etc. . .

Bien que les lettrés jouissent parmi le peuple d'une immense considération et qu'il soit, pour ainsi dire, à portée de tout adolescent marocain d'apprendre à lire et à écrire, l'instruction n'est pas indispensable pour se faire un chemin dans la vie ; aussi, quand un enfant ne témoigne pas d'aptitudes particulières, il arrive fréquemment que ses parents le retirent de l'école, avant même qu'il ne connaisse ses lettres, pour lui faire apprendre un métier quelconque.

Les écoles primaires se tiennent dans la mosquée ou dans des locaux appelés *m'zid*, situés en ville, mais qui dépendent de la mosquée. Les enfants sont assis par terre ou sur des nattes en face du maître et à la portée de sa fêrule. Ils lisent tous ensemble en se balançant en cadence, d'avant en arrière, pour marquer la mesure. Pour écrire, les élèves se servent de minces planchettes, un peu rétrécies vers le bas et frottées d'une sorte de terre de pipe ou enduite, de cire, qui leur tiennent lieu d'ardoise ou de cahiers. Ils y tracent des caractères au moyen de plumes de roseau et d'une encre spéciale. Les plus âgés apprennent aux autres les lettres et leur font copier un modèle d'écriture tracé sur les planchettes.

Le maître cumule souvent ses fonctions avec celles de *imam* ou de *muezzin*, ce qui augmente un peu son très petit revenu. Les élèves lui apportent à jour fixe, une fois par semaine, leur petite redevance, qui varie en nature et en valeur. A chaque nouvelle lune, au moment des fêtes, des vacances, l'enfant donne quelque chose au *fokih* (maître), et il est assez courant que celui-ci désigne ce qu'il attend de lui, en raison de la fortune de ses parents.

Le programme des premières études se compose d'écriture, d'un peu de calcul et principalement du Coran, qui doit être appris par cœur. Sitôt que l'élève a parcouru le premier dessoixante chapitres dont se compose le livre, il apporte au *fokih* un cadeau ou *khatmah* et toute la classe — généralement une vingtaine d'écoliers — reçoit un demi-congé. Quand l'enfant a appris quinze chapitres, le père, pour peu qu'il en ait les moyens, offre au maître et aux autres élèves une *zerdah*, c'est-à-dire une petite fête ; puis, quand on est au trentième chapitre, une fête plus grande, à laquelle il fera peut-être cadeau d'un mouton ou d'une vache au *fokih*. Enfin, au bout d'environ deux années, l'écolier ayant parcouru les soixante chapitres, son père est obligé de donner une fête plus importante encore, dût-il emprunter pour en faire les frais.

L'étude du livre est ainsi entreprise généralement trois ou quatre fois, et le certificat du maître porte 1 4, 1 2, 3 4 ou 1 selon que le Coran a été appris une, deux, trois ou quatre fois. A partir de ce moment, l'élève, qui a achevé sa première éducation devient *taleb* et on le promène cérémonieusement par les rues pour faire naître chez les jeunes gens le goût de l'étude ; il gagne en considération parmi les siens, car, au Maroc, ces « savants » sont grandement vénérés et leur présence est une garantie du bonheur pour ceux qui les reçoivent. Parfois, durant la belle saison, un *fokih* d'ordre plus élevé entreprend avec les *tolba*¹, ses disciples, un pèlerinage plus ou moins long. Ils vont de village en village et y séjournent quelque temps. Hébergés par les habitants, trop heureux de l'honneur qui

¹ Pluriel de *taleb*.

leur est fait et des bénédictions par là attirées sur eux, ils discourent, devant les gens accourus pour les écouter, sur quelque sujet religieux ou autre.

Avec un fokih de son choix et de certaine réputation qui, désireux d'augmenter sa renommée et aussi son revenu, cherche à grouper autour de lui le plus grand nombre d'élèves possible, le taleb acquerra des notions de géométrie et d'astronomie nécessaires au calcul des heures ; il étudiera les livres de loi et surtout les divers commentateurs du Coran, parmi lesquels Sidi Bokhari vient en première ligne. S'il veut pousser ses études très loin, il se rendra à une université marocaine. Celle de Fez, de beaucoup supérieure aux autres, est surtout célèbre, bien qu'elle ne soit plus que l'ombre de ce qu'elle fut jadis, au quinzième et au seizième siècles.

Pour la main gauche.

Les Anglais fondent « l'Ambidextral Culture Society » pour répandre l'usage de la main gauche.

Cette association originale se propose de changer complètement le mode d'éducation des enfants et de les rendre aptes à se servir également et indéfiniment des deux mains. Il a demandé à M. Dastre, professeur à la Sorbonne, ce qu'il pense de cette réforme. Le savant lui a répondu :

Y a-t-il avantage à faire de l'homme un ambidextre ? Eh bien, j'estime que la réponse est douteuse.

Il y a des avantages mécaniques ; des avantages aussi qui peuvent provenir de circonstances extraordinaires, comme les accidents ; des avantages esthétiques si vous voulez, et d'autres encore évidemment.

Pendant il n'est pas prouvé que ces avantages soient bien réels, et j'oppose aux partisans de l'éducation ambidextre cette réserve : le travail s'en trouvera-t-il mieux ? La loi de la division du travail ne paraît pas observée dans une habitude qui ferait accomplir à une des mains les actes que l'autre fait déjà. Serait-ce une meilleure distribution des énergies dont nous avons une certaine quantité, et qui ne peut pas être dépassée ? Faut-il doubler les rôles ou les varier ?

Ne perdons pas de vue d'abord que l'être humain n'est pas symétrique, et non plus que la cellule cérébrale, qui commande aux autres, est différente des autres précisément et ne se reproduit pas, à partir d'un certain âge, très voisin de la naissance. Il n'y a, en tout cas, que de rarissimes physiologistes à prétendre le contraire.

Faut-il doubler les rôles ou les varier ? Le perfectionnement consiste dans une division, non dans une répétition. L'histoire naturelle ne connaît qu'une définition du progrès, c'est la division du travail. Nous dirons, pour être modernes, la *différenciation*. Ce n'est pas dans un état de choses où tous les organes se ressembleraient que réside le progrès naturel. Or, est-il utile de faire répéter à gauche ce qui s'accomplit déjà à droite ?

Puisque les avantages de la réforme sont contestables, continuons donc à nous servir de préférence de la main droite ?

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Mlle Fanny Bersier.** — Le corps enseignant vaudois vient de perdre un de ses membres dévoués et fidèles. Mlle Fanny Bersier, institutrice à Cudrefin depuis 1862 s'est éteinte paisiblement le 15 juillet après une assez longue maladie et après avoir joui de sa retraite pendant deux ans seulement. Notre regrettée collègue a fonctionné pendant quarante-quatre ans et toujours à la tête de la même classe ; pendant les dernières années, elle instruisait et éduquait même les petits-enfants de ses premiers élèves.

Mlle Bersier était aimée de tous ses petiots, comme elle les désignait ; ils la chérissaient et la craignaient tout à la fois ; c'était une maman pleine de cœur et d'affection, c'était une barre de fer entourée de velours, elle savait concilier la fermeté et la douceur.

Son départ nous a vivement touchés, car, quoique malade, nous aimions nous entretenir avec celle qui a été notre collègue, avec qui nous avons vécu et travaillé côte à côte à la même œuvre pendant environ vingt ans.

Cette figure sympathique a disparu, hélas !! et laisse un vide irréparable au milieu de ceux qui l'ont aimée et connue ; la population entière de Cudrefin et ses collègues du district d'Avenches en particulier expriment toute leur sympathie à la famille, parents et amis affligés.

Un cortège très nombreux a accompagné notre chère collègue à sa dernière demeure, le 17 juillet 1909. M. Genton, pasteur et M. Louis-Aimé Cornuz, ancien instituteur à Mur, ont rappelé en termes émus ce que fut Mlle Bersier et bien des yeux se sont mouillés en ces moments solennels où l'on voit disparaître pour toujours les restes inanimés de ceux qui furent, un jour, nos amis, nos protecteurs et nos conseillers.

Les enfants des écoles et le chœur mixte ont aussi témoigné leur attachement à cette chère éducatrice en exécutant deux chants de circonstance autour de la tombe ouverte de celle à qui nous disons tous : « Au revoir »

E. N.

JURA BERNOIS. — **Examens des recrues.** — M. C. Romy, directeur des écoles de Moutier, vient de publier un tableau synoptique des autorités communales, cantonales et fédérales avec leurs attributions. Ce tableau rendra les meilleurs services aux cours complémentaires et aux jeunes gens qui se préparent aux examens du recrutement. Collé sur un fort carton, ce tableau devrait être affiché dans toutes les écoles du cours supérieur. Son prix minime de 15 centimes par exemplaire le met à la portée de tout le monde.

— **Société pédagogique jurassienne.** — Les journaux politiques publient les lignes suivantes :

« Avec l'Exposition jurassienne coïncidera une réunion des instituteurs. C'est en effet, le 25 septembre prochain, que se tiendra à Moutier le congrès de la Société pédagogique du Jura. La séance proprement dite se tiendra en l'église St-Germain. Il y sera traité les deux questions suivantes : Le médecin scolaire, rapporteur M. Rollier, maître secondaire à Reconvilier ; établissement d'un asile pour enfants anormaux, rapporteur M. Mœckli, instituteur à Neuveville.

« Le banquet aura lieu vraisemblablement à la cantine de l'Exposition. On compte sur une participation de 250 à 300 instituteurs. Les directeurs de l'instruction publique des cantons romands, les conseillers nationaux du Jura prendront part aux délibérations. »

Nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans la dernière phrase de l'article reproduit ci-dessus. Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'une invitation adressée aux personnes mentionnées. Dans tous les cas, le comité de la société n'a publié encore aucun communiqué de détail concernant le programme de la réunion.

H. GOBAT.

**** Synode d'Ajoie.** — Samedi 17 juillet, les instituteurs d'Ajoie ont tenu une assemblée synodale à St-Ursanne présidée par M. Marchand directeur. Soixante cinq membres du corps enseignant avaient répondu à l'appel du comité et MM. Charmillot, curé-doyen, O. Radiguet, professeur, Maillard président de la Commission d'école, honoraient la réunion de leur présence.

Une leçon de calcul a été donnée à des élèves de première année scolaire par Mlle Piller, qui s'en est tirée à son honneur ; puis on a entendu une superbe causerie de M. Marchand, sur la fatigue devant la psychologie expérimentale. Pendant plus d'une heure, le savant conférencier, qui est un pédagogue émérite, nous a fait entrevoir des horizons nouveaux sur le développement des cellules cérébrales chez l'enfant et les rapports entre l'effort et la fatigue.

L'attention ne peut pas être continuellement éveillée chez l'enfant et il est des moments dans la journée, des périodes dans la vie, où l'enfant est plus capable de travail que d'autres. Quand un travail corporel se fait, le travail intellectuel se ralentit. La croissance du corps amène un certain ralentissement des fonctions cérébrales. C'est le matin que l'enfant est le plus apte au travail cérébral ; de sept heures à midi, l'énergie psychique augmente. C'est en décembre, janvier et février que les élèves sont les mieux disposés pour l'étude. En mars, une grande dépression se produit. L'élève chétif maladif, ne peut fournir un travail cérébral aussi puissant que l'élève robuste. Une grande douleur, une violente émotion peuvent développer la sensibilité et engendrer le talent (preuve : Isabelle Kaiser). La fatigue est simplement un phénomène d'intoxication des cellules, elle n'a d'autre remède que le repos, et il est parfaitement inutile de chercher à découvrir un sérum préventif ou curatif.

Les branches qui demandent le plus d'efforts psychiques sont ainsi classées : mathématiques, latin, gymnastique, langue, histoire, géographie, dessin, religion, etc.

Le régime alimentaire exerce une grande influence sur la force physique des enfants, il leur faut des aliments variés et aucune boisson alcoolique. La gymnastique fortifie le corps, à condition qu'elle soit enseignée rationnellement.

Tout travail use la cellule qui doit se refaire dans le repos. On peut travailler longtemps sans ressentir de dépression, mais la fatigue n'existe pas moins. Si l'on se formait une hygiène du travail, une sage répartition des mouvements musculaires, l'on se fatiguerait moins.

Les examens qui arrivent chaque printemps provoquent le surmenage. Il en faut, puisqu'ils sont une sanction du travail, mais il faudrait les réorganiser. Le

système de faire apprendre par cœur des choses incomprises est funeste : il ne faut confier à la mémoire que ce qui a passé par le jugement. Les instituteurs sont les pionniers de la société et les vrais semeurs d'idées : à eux d'étudier l'enfant et de développer son esprit de toutes les façons possibles. Ils encourent une grande responsabilité pour l'avenir.

Voilà un bien pâle résumé des excellentes notions que nous a prodiguées M. Marchand dans le domaine intime de la psychologie. La causerie mérite les braves de l'auditoire.

MM. Barré et Comment ont rapporté sur la revision du recueil de chant, *Notre Drapeau*. M. Barré voudrait faire procéder le recueil d'une dissertation sur la voix et sa formation et d'une courte histoire sur la musique. Il voudrait le remaniement de certains chants trop difficiles. M. Comment voudrait augmenter le solfège de la première partie et l'introduction de quelques chants allemands à la fin du manuel. On discute ferme sur tous ces changements, et M. Chapuis auteur du recueil, a bientôt remis les choses au point, en expliquant qu'un manuel ne peut tout contenir, que le maître est là pour quelque chose. Prennent part à la discussion, outre les rapporteurs, MM. Marchand, Chapuis et Henry. Finalement, on décide de condenser les conclusions des deux rapporteurs et de les reprendre dans une prochaine séance.

Après avoir liquidé quelques autres questions administratives, on prend le chemin de la table de l'hôtel de Mme Bouvier ; cette dame nous a servi un dîner exquis et supérieurement préparé. La réputation de sa cuisine n'est plus à faire, et chacun a été plus que satisfait de sa réception.

En résumé, beau synode, bon travail et joyeuse confraternité réveillée !

A. POURON.

*** **Société pédagogique jurassienne.** — Le comité central envoie la circulaire suivante :

Messieurs et chers collègues,

Au congrès de St-Imier en 1906, le corps enseignant du district de Moutier a été chargé de la direction de la Société pédagogique jurassienne, et Moutier a été choisi, à l'unanimité, comme lieu de réunion du prochain congrès. Celui-ci aura lieu le 25 septembre prochain. Les deux importantes questions suivantes ont été mises à l'étude dans toutes les sections du Jura et feront l'objet de la discussion générale :

1. Le médecin scolaire (rapporteur général, M. Rollier, maître secondaire à Reconvilier).

2. Fondation dans le Jura d'un établissement pour enfants anormaux (rapporteur général, M. Th. Möckli, instituteur à Neuveville).

Les rapports sont à l'impression et seront prochainement envoyés à tous les membres du corps enseignant qui certainement les parcourront avec un vif intérêt.

Vos collègues du district de Moutier, comme aussi toute la population de la vieille cité prévôtoise, seront heureux de vous recevoir et vous réservent un accueil simple, mais cordial. L'importance des questions à traiter, l'attrait tout

spécial marqué par la coïncidence de notre réunion avec l'ouverture de la première Exposition jurassienne, le plaisir de vivre quelques heures au milieu de ses collègues et de resserrer les vieux liens de l'amitié vous engageront à accourir nombreux, certains que nous sommes, que vous remporterez de la fête de Moutier, un bon et durable souvenir.

Au nom du Comité central de la Société pédagogique jurassienne

Le Secrétaire :

W. CHOCHARD, instit.

Le Président :

C. ROMY, instit.

***** Exposition jurassienne à Moutier.** — L'exposition jurassienne de Moutier a une section spéciale dans laquelle figureront des travaux d'élèves de tous les degrés de l'enseignement. Le comité spécial, présidé par M. le Dr H. Sauterin, directeur de l'école secondaire, adresse un chaleureux appel aux autorités scolaires. Il attend jusqu'au 31 août les inscriptions des écoles qui n'ont pu encore se décider.

« Nous rappelons à toutes, dit le comité, que leurs travaux seront exposés sans frais pour elles, à part le port des objets. L'exposition scolaire se fera dans les salles du nouveau collège primaire.

» Il suffira de choisir, en fait de travaux d'élèves, les deux meilleurs exemplaires de chaque série de dessins, de cahiers, d'ouvrages du sexe, de travaux manuels, pour chaque degré d'enseignement

» La date à laquelle les objets devront nous être envoyés sera communiquée ultérieurement. »

***** Traitement du corps enseignant.** — A la suite des invitations de MM. les conseillers d'Etat Lohner, Burren, Moser, et de M. le chancelier d'Etat Kistler, une assemblée a eu lieu mardi après-midi au Casino de Berne pour discuter le projet de loi sur le traitement du corps enseignant, soumis à la votation populaire le 31 octobre prochain.

Tous les partis politiques et toutes les parties du canton étaient représentés. Après discussion approfondie, l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité pour une action commune et énergique en faveur de l'acceptation de la loi.

Les initiants ont été désignés comme comité central, lequel devra s'adjoindre d'autres membres et, à cet effet, se mettre en communication avec les différentes parties du canton. Les partis politiques conserveront cependant leur liberté d'action.

***** Société pédagogique jurassienne.** — On lit dans les journaux politiques l'article suivant que nous découpons dans le *Jura bernois* de St-Imier :

« Les comités de la Société pédagogique jurassienne des deux associations régionales du Jura-Nord et du Jura-Sud, et les comités régionaux de la presse, se sont réunis le 14 août à Delémont, sous la présidence de M. Chausse, instituteur à Péry.

» M. le Dr Trösch, secrétaire général de la Société cantonale des instituteurs bernois, était présent, ainsi que M. Baumgartner, instituteur, à Bienne, et M^{lle} Piquerez, institutrice, à Boncourt, membres du comité central de l'Association cantonale.

» Le principal objet de la discussion était la revision des statuts de la Société pédagogique jurassienne. Il faut noter que, d'après les nouveaux statuts de la Société cantonale des instituteurs bernois, le Jura comprend deux sections appartenant à cette Société, celle du Jura-Nord et celle du Jura-Sud. La faculté a été laissée aux deux sections de se réunir en une seule association jurassienne, ce qui fut décidé précédemment par les deux parties intéressées.

» Les promoteurs de l'assemblée de samedi ont eu l'idée de reviser les statuts de la Pédagogique jurassienne et de les mettre en harmonie avec ceux régissant la nouvelle section jurassienne de la Société cantonale et d'éviter, par une fusion des sections et de la Jurassienne, deux déplacements coûteux à leurs membres.

» Cette proposition a été bien accueillie par tous les membres présents, et les statuts revisés séance tenante seront présentés au congrès jurassien qui aura lieu le 25 septembre à Moutier. »

Ce qui frappe dans la réunion de Delémont, c'est la surabondance des comités régionaux de toutes sortes et par là probablement l'accumulation des divergences de vues. Si l'assemblée est parvenue à mettre un peu d'unité et de simplicité dans une organisation complexe et compliquée, elle aura rendu service au corps enseignant jurassien. Il est à espérer que les nouveaux statuts seront publiés au complet dans la brochure qui sera publiée à l'occasion de la réunion de la Société pédagogique, à Moutier, le 25 septembre prochain.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Tableau-guide synoptique, par siècles et par genres, des principaux faits et noms de la littérature française, par M^{me} Urbain Rausson. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Ce « Tableau-guide » pourrait être précieux à bien des personnes s'occupant de littérature française : l'idée judicieuse d'y faire une place au mouvement littéraire romand suffirait à nous le rendre sympathique. Mais nous regrettons de trouver dans cet ouvrage un certain nombre de défauts qui sont, les uns, du fait de l'auteur, et dont les autres proviennent d'une mauvaise disposition typographique.

La place faite au moyen âge nous paraît trop grande au regard de celle qu'occupe le XVII^e siècle, par exemple ; il y a là des indications qui surchargent inutilement le texte : les noms des principaux manuscrits de la chanson de Roland, ou des œuvres comme le « Méraugis » de Raoul de Houdan, de « Lai d'Aristote » par Henry d'Andeli, et quelques autres ne sont pas d'une importance vitale, même pour les « personnes qui se préparent à l'examen ». — Par contre, il eût été désirable d'ajouter aux noms de Villehardouin et Joinville la brève mention du sujet de leurs chroniques.

Le style télégraphique adopté par l'auteur est excusable dans une œuvre qui ne prétend qu'énumérer des faits et des noms. Mais cela ne justifie pas des phrases comme : « Au XIV^e siècle paraissent les premiers signes d'un éveil littéraire connu en Suisse. » (?) ce qui signifie sans doute... « les premiers signes connus d'un éveil littéraire. »

Mais c'est au chapitre du XIX^e siècle que l'on peut faire le plus de critiques.

La division par *genres*, que le titre nous promet, est tout à fait manquée: Les poèmes de Vigny se trouvent cités, comme par hasard, entre son « Cinq-Mars » et sa traduction d'Othello. On se demande alors si les œuvres sont peut-être alignées dans l'ordre chronologique; mais on revient bientôt de cette folle supposition quand on constate que Murger précède Musset, dont il est cependant le cadet de douze ans, ou que Joseph de Maistre suit immédiatement André Theuriet. — Plus loin, après avoir relevé chez Marcel Prévost des « tendances naturalistes » (ce qui se soutient fort bien), l'auteur ne cite de lui que les « Lettres à Françoise » : l'étudiant confiant qui n'aura pas eu le temps de lire les dites *Lettres*, se hâtera de conclure qu'« elles ne sont pas pour les jeunes filles »... et les empruntera bien vite à sa cousine, dans l'espoir d'y trouver un reflet de ces fameuses « tendances naturalistes » : il sera volé comme dans un bois!

La partie consacrée à la Suisse romande au XIX^e siècle ne nous paraît pas offrir un aspect plus « synoptique » que le reste : il semble presque que les auteurs y soient rangés par régions : on trouve toujours à la suite les uns des autres quelques citoyens d'un même canton, sans que la division par genres s'efface complètement pour cela, ni que l'ordre chronologique soit tout à fait négligé. Ce système hybride de classification ne réussit guère à l'auteur, puisqu'il lui fait omettre des noms comme ceux de Louis Duchosal, de Henri Durand, de Philippe Monnier, de René Morax, alors qu'elle cite ceux de poètes comme Imbert Gallois et César Malan, de conteurs comme Favre, O. Huguenin et T. Combe : pourquoi les uns et pas les autres? Mystère.

Et voilà quelques-unes des observations que nous avons pu formuler après une première lecture du « Tableau-guide ». Il lui manque, en somme, un principe ferme et constant de classification, et un arrangement typographique plus rationnel, qui fasse ressortir les divisions. Je renvoie pour cela au tableau chronologique placé à la fin de l'histoire de la littérature française de M. Lanson : Mme Rausson pourra constater qu'il est beaucoup plus « synoptique » que le sien, bien qu'il soit réparti sur plusieurs pages. Si elle avait pris comme modèle le tableau de Lanson, en le réduisant à ce qui est indispensable aux étudiants, et en y ajoutant nos auteurs romands, je pourrais proclamer que Mme Rausson a bien mérité des lettres ; mais, telle que son œuvre se présente, on ne saurait y voir plus qu'une ébauche : l'idée est excellente, mais l'exécution laisse fort à désirer.

P. M.

Enseignement direct de la langue allemande, par Ch. Schweitzer, professeur au lycée Janson-de-Sailly, avec la collaboration de Emile Simonnot, prof. au collège Chaptal. Sous ce titre, les deux auteurs, déjà favorablement connus par leurs publications antérieures, ont fait paraître, chez Armand Colin, à Paris, une série de cinq manuels que nous allons brièvement passer en revue. Le double principe qui les a guidés est le suivant : acquisition du vocabulaire par l'intuition, sans l'intermédiaire, autant que possible, de la langue maternelle et, pour apprendre aux élèves à parler correctement, solide enseignement grammatical. Mais la grammaire n'est pas un ensemble de préceptes et de paradigmes en dehors du vocabulaire; elle est l'âme même de la matière traitée et forme avec celle-ci un tout organique. En d'autres termes : les auteurs enseignent la grammaire sur le vif par un solide enchaînement d'exercices dans lesquels les jugements et les

formes verbales de ceux-ci sont enseignés suivant une marche parallèle et logiquement graduée.

Les procédés que comporte la méthode directe sont indiqués brièvement dans *L'avant-propos* de la « Première Année » et détaillés à la page de droite de chaque leçon, dans le livre du maître.

L'enseignement, destiné aux élèves des écoles primaires supérieures et des écoles normales primaires, est réparti sur trois années, à chacune desquelles correspond un volume.

Dans la « Première année », nous trouvons surtout des leçons de choses, sous forme de conversations ou de petits morceaux de lecture, qui ont pour but l'étude méthodique du vocabulaire par cycles. Ceux traités dans ce volume sont l'école, les nombres, le temps et la température, le corps humain et ses besoins, la maison et la famille. Il contient aussi les éléments de la grammaire, de sorte que dans les volumes supérieurs, il n'y aura plus qu'à traiter à fond telle ou telle question plus importante que les autres ou offrant le plus de divergence avec le français. Les exemples sont pris dans les morceaux expliqués. Le livre offre le grand avantage de donner, dès les premières leçons, quelques formes grammaticales dont on a besoin pour commencer la lecture.

La « Deuxième année » continue d'abord les leçons de choses et traite les matières suivantes : la campagne, la ville, la nature, pour se terminer par quelques notions très sommaires sur la géographie de l'Allemagne. L'itinéraire du petit voyage à travers la nature est celui qu'elle trace elle-même et dont les grandes étapes s'appellent, en suivant l'ordre de l'année scolaire : l'automne, l'hiver, le printemps, l'été. Ce plan offre le grand avantage de permettre à l'enseignement de côtoyer sans cesse la vie réelle ; tout conserve ainsi l'attrait de l'actualité. Pour ces leçons de choses, les auteurs se sont servis, comme déjà dans la première année, de reproductions réduites des tableaux muraux de leçons de choses et de langage, de la même librairie. Douze sont jointes au premier, 28 au second volume. Ils se distinguent avantageusement des grands tableaux encyclopédiques par le fait que ces petites images n'embrassent que les éléments essentiels d'une action rigoureusement délimitée. Tous ne répondent malheureusement pas aux exigences que l'on doit formuler au point de vue de l'art, surtout pour des manuels scolaires.

Maintenant que l'élève dispose d'un vocabulaire assez étendu, qu'il est rompu aux règles essentielles de la grammaire, que par une série d'exercices d'assouplissement préparatoires, il est familiarisé avec les principes de la prononciation, la lecture des textes suivis s'impose. Aussi, la « Deuxième année » contient-elle des morceaux de lecture à profusion. Mais, prose ou poésie, ces textes sont toujours préparés par des leçons de choses qui fournissent aux élèves le vocabulaire nécessaire.

Il existe pour chacun des deux volumes indiqués toute une série d'exercices, réunis en un petit volume à part et rigoureusement en rapport avec les paragraphes des manuels. Ils contiennent également quelques « images à expliquer », illustrant des fables ou d'autres récits. Les exercices peuvent être faits oralement ou par écrit et préparés en classe ou à domicile.

Maintenant, étant suffisamment préparés, les deux auteurs transportent leurs élèves en Allemagne en leur offrant, pour la *Troisième année*, un beau volume intitulé « *Deutschland in Wort und Bild.* » C'est une Allemagne vue par un touriste à la fois observateur, moraliste et lettré. Chaque région, avant d'y pénétrer, est étudiée au point de vue de la configuration générale et de sa division politique. Puis, tout en avançant, à pied ou en chemin de fer, le chef de l'expédition saura rendre ses compagnons attentifs à la nature du sol et à ses produits, leur montrer comment les conditions du sol et du climat déterminent l'industrie, le tempérament et les mœurs de l'homme, etc. Les voyageurs se mêleront aux occupations des habitants, visiteront des fermes, des ateliers, des usines, prendront part à la vie familiale, aux distractions et aux fêtes, noteront les costumes et les mœurs, etc.

Les morceaux de lecture, dont le livre est exclusivement composé, sont descriptifs, narratifs ou poétiques, empruntés aux meilleurs géographes et aux auteurs les plus estimés. Les préoccupations littéraires n'ont pas fait négliger le côté pratique, représenté surtout par des dialogues (au guichet de la gare ou de la poste, à la douane, à l'hôtel, etc.). Les morceaux de lecture se ramènent tous aux grands cycles parcourus dans les deux premières années, ce qui relie ce volume aux deux précédents. Il est aussi basé sur l'intuition et de nombreuses illustrations, pour la plupart très bonnes, en ornent les différentes parties.

En fait de grammaire, le volume ne contient que le résumé qui se trouve déjà à la fin du deuxième. Ce sera au maître de le consolider par de fréquentes révisions; les auteurs lui laissent maintenant liberté pleine et entière de diriger ce côté de l'enseignement comme il l'entend. Il lui sera facile de recueillir, au cours des lectures, les exemples de grammaire les plus typiques qui permettront finalement aux élèves de formuler eux-mêmes les règles.

MM. Schweitzer et Simonnot ont encore publié un volume intitulé « *Pour les grands débutants* » et destiné tout spécialement aux élèves de première et deuxième année des Ecoles normales. Ce volume, composé toujours d'après les mêmes principes, réunit en un seul les matières contenues dans les deux premiers manuels; son but est d'amener les élèves aussi rapidement que possible au maniement de la langue usuelle et, par son intermédiaire, à la lecture des auteurs. Les lois fondamentales de la grammaire sont exposées d'une manière méthodique. Tenant compte du fait que le livre s'adresse à des jeunes gens possédant une plus grande maturité d'esprit, le niveau de l'enseignement a aussi été élevé par l'adjonction de nombreux récits, dialogues et textes poétiques.

Tous ces manuels se distinguent par la méthode claire, précise, qui est à la base de leur composition, rien n'y est négligé; les leçons ultérieures découlent logiquement de ce qui a été appris précédemment. On peut leur faire le reproche de contenir seulement trop de matière, le maître peu expérimenté risque un peu de s'y perdre. Nous félicitons les auteurs d'avoir attribué une bonne et large place à la grammaire; sans son concours continu, aucune étude sérieuse n'est possible; elle dégénère rapidement en vain parlotage. Cependant, j'aurais préféré voir une autre distribution des matières entre la première et la deuxième année, dont la première est décidément trop chargée de grammaire. Les élèves qui débutent

dans l'étude d'une langue ont déjà bien assez à faire à se familiariser avec les principes de la prononciation, avec son mécanisme élémentaire et à s'assimiler le vocabulaire. C'est trop les charger, que de leur faire parcourir encore presque la grammaire en entier, à moins de disposer d'un nombre d'heures considérable. Les manuels contiennent un très grand choix de textes et d'exercices variés, empruntés aux différents domaines de la vie de tous les jours. Tout l'ouvrage respire la fraîcheur et le mouvement; il a été édité d'une manière au-dessus de toute critique.

Le *Deutsches Lesebuch für Sekunda, Prima und Oberprima*, des mêmes auteurs, qui est une véritable histoire de la civilisation et de la culture allemande, est le complément de « *Deutschland in Wort und Bild* » et bâti d'après le même plan. L'histoire de l'Allemagne est répartie en grandes périodes en tête de chacune desquelles se trouve un sommaire rappelant les faits saillants et les caractères généraux. Ce cadre, une fois constitué, on y trouve des pages choisies de prose et de poésie, empruntées aux meilleurs auteurs, présentant une grande variété de sujets : histoire politique et militaire, littérature, philosophie, beaux-arts, sciences, et industrie. Le volume est ainsi à la fois une étude historique et une anthologie; celle-ci est complétée par de brèves notices bibliographiques qui indiquent les lectures à faire pour étudier plus à fond une époque ou un auteur. C'est un très beau livre de 320 pages, orné de nombreuses illustrations pour la plupart bien faites. Les maîtres d'allemand, qui se servent d'un autre manuel, trouveront dans le volume dont nous parlons une grande variété de textes qui pourront agrémenter leurs leçons; cela ne pourra que rendre leur enseignement plus intéressant. V.

Le Problème de l'Education. Essai de solution par la critique des doctrines pédagogiques, par L. Dugas, maître de conférences à l'Université de Rennes, 1 vol. in-8 de la « Bibliothèque de Philosophie contemporaine », 5 fr. (Félix Alcan, éditeur.)

L'éducation est conçue comme positive ou négative, selon qu'on étend ou limite son pouvoir, qu'on la croit capable de créer, de susciter des sentiments, des idées, de transformer les âmes, ou qu'on la réduit à être un appel à la nature, et qu'on ne lui demande que d'aider ou même que de ne pas entraver l'éclosion, le développement spontané de l'esprit et des connaissances, du caractère et des sentiments.

L'éducation, d'autre part, est dite matérielle ou formelle, selon qu'elle vise, dans l'ordre intellectuel, l'acquisition des connaissances ou le développement de l'esprit, l'instruction ou la culture, et, dans l'ordre de la volonté, l'acquisition des habitudes ou la formation du caractère.

Développer ces conceptions, ces points de vue opposés ou divers, les suivre jusqu'au bout, en détruire les conséquences, les comparer, en rechercher la valeur relative, les combiner et les concilier quand il se peut, tel a été le but de M. Dugas : c'est du choc et de l'opposition des doctrines qu'il a essayé de faire jaillir, de dégager la vérité.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES

Le bois de hêtre.

Le bois de hêtre est l'un des articles les plus importants de la sylviculture suisse. Il est, après le charme et l'érable, le premier de nos bois de chauffage, à la condition d'avoir été légèrement écorcé aussitôt abattu et rentré au sec par le beau temps dans l'année qui suit la coupe ; son charbon est de première qualité.

C'est le hêtre que nous brûlons dans la Suisse romande et qui égaie de sa flamme brillante les soirées autour du feu de la cheminée. Conservé au sec, sa durée est considérable. Pour les travaux de menuiserie, il n'est guère utilisé que par les fabriques autrichiennes qui fournissent la chaise de Vienne, où l'on force son bois en l'exposant à la vapeur, à s'assouplir en des formes multiples et souvent peu esthétiques, en tout cas peu artistiques. La plupart des fagots se font en bois de hêtre.

H. CORREVON. (*Nos arbres.*)

Le bois de chêne.

Le bois du chêne tient le premier rang parmi les bois de service. Il acquiert, avec le temps, des qualités de force et de solidité extraordinaires. C'est le plus recherché des bois pour les constructions civiles et navales, la charpente, la menuiserie, surtout en Allemagne où l'on en fait des mobiliers solides, la tonnellerie, la parqueterie, la fabrication des treillages, des échelas, etc. Au mérite de sa force et de sa résistance il joint l'avantage du volume, car il offre les pièces les plus grandes et les plus amples. Après avoir séjourné plus de deux mille ans dans l'eau, ce bois est encore solide et sain ; on a pu s'en assurer en examinant les pilotis des demeures lacustres qui sont en chêne encore très bien conservé.

D'après H. CORREVON.

VINGT MORCEAUX CHOISIS A APPRENDRE PAR COEUR

Ces vers ne sont pas dans les manuels des élèves. Il faudra donc les faire copier. Ecrire la pièce au tableau noir — par fragments, si le poème est long. Avant la copie, faire lire. (On peut aussi lire la poésie entière pour que les élèves en aient déjà une idée.) Syllaber les mots nouveaux ou difficiles. Chercher et souligner les principales difficultés orthographiques. Cette préparation ne sera pas une perte de temps. On évitera ainsi bien des fautes — car ceux-là seuls qui n'entendent rien à l'enseignement se figurent qu'il est impossible de faire des fautes dans une copie — et l'on aura déjà commencé l'étude orthographique du morceau, que l'on reprendra après la mémorisation et qui se terminera par la dictée.

Au lieu de faire copier ces poésies, on pourrait aussi les dicter, en indiquant la graphie exacte de chaque mot difficile, mais ce procédé ne vaut pas la copie. En tout cas, ne pas présenter ces pièces sous forme d'une « dictée-examen ». Car, outre qu'une telle manière d'aborder un texte est contraire à toutes les lois psychologiques, il importe extrêmement que tout ce qui doit être appris par

cœur soit d'une orthographe impeccable. Même si vous faites copier, assurez-vous qu'il ne reste aucune faute. Faites recopier les strophes qui ne seraient pas parfaites. Vos élèves se donneront plus de peine. L'orthographe et l'écriture y gagneront. La formation du caractère aussi.

Les morceaux appris par cœur conviennent très particulièrement aux exercices de langue maternelle ; après chaque pièce, nous en avons indiqué quelques-uns. Nous ne prétendons ni en avoir épuisé la liste, ni imposer tous ceux que nous avons notés. Les maîtres choisiront. Quant aux familles de mots, je m'en suis tenu aux termes les plus usités. Je crois, cependant, que plusieurs de mes listes sont encore trop complètes pour les enfants. Je les ai plutôt élaborées à titre de renseignement pour le personnel enseignant. Chaque maître saura bien ce qu'il peut exiger de ses élèves, d'après leur âge et leur degré de développement.

1. Midi.

Midi, roi des étés, épandu sur la plaine,
Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu.
Tout se tait. L'air flamboie et brûle sans haleine,
La terre est assoupie en sa robe de feu.

L'étendue est immense et les champs n'ont point d'ombre,
Et la source est tarie où buvaient les troupeaux.
La lointaine forêt, dont la lisière est sombre,
Dort là-bas, immobile, en un pesant repos.

Seuls, les grands blés mûris, tels qu'une mer dorée,
Se déroulent au loin, dédaigneux du sommeil ;
Pacifiques enfants de la terre sacrée,
Ils épuisent sans peur la coupe du soleil.

Parfois, comme un soupir de leur âme brûlante,
Du sein des épis lourds qui murmurent entre eux,
Une ondulation majestueuse et lente
S'éveille et va mourir à l'horizon poudreux.

Non loin, quelques bœufs blancs, couchés parmi les herbes,
Bavent avec lenteur sur leurs fanons épais,
Et suivent de leurs yeux languissants et superbes
Le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais.

LECONTE DE LISLE.

NOTES. — Leconte de Lisle, 1820-1894, l'un des plus grands poètes français. C'est à l'antiquité — hindoue, grecque, scandinave — qu'il a surtout empruntée la matière de ses poèmes. Il a merveilleusement traduit Homère, Eschyle, Hésiode. Admirable peintre de la nature. Très grand artiste. Sa philosophie est pessimiste et hautaine. Beaucoup moins « populaire » que Hugo. Lire : Paul Bourget, *Nouveaux essais de psychologie contemporaine*, p. 81 à 133. Portrait de Leconte de Lisle dans le « Jeu des poètes » édité par la maison Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel.

J'ai retranché les trois strophes finales de cette pièce célèbre — la partie philosophique peu accessible à l'enfance. La partie descriptive, au contraire, est tout à fait à la portée du degré supérieur de l'école primaire.

Faire remarquer la plénitude et la cadence des vers, la force et la beauté des figures. « La terre sacrée » : s'efforcer de communiquer aux enfants l'idée du divin épars dans la nature, le respect et l'amour des choses créées et ce sentiment de notre relativité, de notre dépendance, qui constitue le fond même du sentiment religieux.

EXERCICES. — 1. Faire une liste des expressions figurées (après qu'on les aura expliquées) : midi épandu sur la plaine, midi tombe en nappes d'argent, roi des des étés, la robe de feu de la terre, la terre est assoupie, la forêt dort, une mer dorée, les blés dédaigneux du sommeil, pacifiques enfants de la terre, épuiser la coupe du soleil, l'âme brûlante des blés, les épis qui murmurent entre eux, suivre des yeux un songe intérieur.

— 2. Familles de mots : 1. Roi, reine, royal, royaume, royauté, royaliste, roitelet, régale, régicide, régent, régence, régenter, régir, régie, régisseur, règne, régner, régime, régiment, etc.

2. Terre, terreau, terrasse, terrassement, terrassier, terrain, terrer, terrasser, terrestre, terreux, terrien, terraqué, terrine, terrier, atterrer, atterrir, atterrissement, déterrer, enterrer, enterrement, etc.

3. Champ, champêtre, champion, champignon, camp, camper, campement, campagne, campagnard, campagnol, décamper, escampette, etc.

4. Dérouler, déroulement roue, roulette, rouler, rouleau, roulier, roulement, roulis, roulage, roulade, roulotte, roulant, rouer, rouerie, rouet, rotation, rotatoire, etc.

5. Sacrer, sacre, sacrement, sacramental, sacerdoce, sacrifice, sacrificateur, sacristie, sacristain, consacrer, consécration, etc.

— 3. A quel temps sont la plupart des verbes ? — Pourquoi *buvaient* n'est-il pas au présent ? — Mettre, en lisant, les verbes à l'imparfait ; au passé défini.

— 4. Accord du participe passé sans auxiliaire : épandu, mûris, dorée, sacrée, couchés.

— 5. Etudier la ponctuation du morceau.

— 6. Analyser logiquement les strophes 2 et 4.

— 7. Dictée après étude de l'orthographe.

(A suivre).

Albert CHESSEX.

Sur la montagne.

Des sommets les plus fiers je touche enfin la crête.
Mais plus loin n'est-il pas un horizon plus beau ?
L'oiseau monte si haut au-dessus de ma tête !
Et je voudrais monter bien plus haut que l'oiseau !
Si haut que l'oiseau plane, en l'azur, sa conquête,
Il ne perd pas des yeux son nid dans ce rameau ;
Si bas que l'homme rampe au sillon qui l'arrête,
Les yeux plongent toujours dans un azur nouveau !

Combien de cieux franchir encor, quelle étendue,
Pour atteindre à l'objet qui tente et fuit ma vue ?
— Comme l'oiseau, mortel, abaisse ton regard
Ce qu'au loin ton œil cherche est dans ce brin de mousse.
Dieu, dont le double aimant t'attire et te repousse,
S'il n'était que là-haut, ne serait nulle part !

SOULARY.

Rêverie.

Dis-moi, mobile étoile, aux ailes de lumière,
Qui poursuis dans l'azur ton vol majestueux,
Où va ta course ? Est-il un but à ta carrière ?
Cloras-tu quelque part tes ailes dans les cieux ?

Dis-moi, lune pensive, ô pâle voyageuse !
Cheminant au désert du firmament lacté,
Dans quelle profondeur obscure ou lumineuse,
O lune, cherches-tu le repos souhaité ?

Dis-moi, vent fatigué qui vas à l'aventure
Comme un déshérité, sans foyer ni repos,
Est-il un lit secret, au fond de la nature,
Est-il un nid pour toi dans l'arbre ou sur les flots ?

Dis-moi, mer tourmentée, au murmure sauvage,
Qui te plains à la nuit qui te plains au soleil,
Par de là l'horizon est-il quelque rivage
Où tu doives trouver un lit et le sommeil ?

Et toi, cœur inquiet, plus agité que l'onde ?
Plus errant que la brise et qu'un rien fait gémir,
Est-il un lieu béni, dans l'un ou l'autre monde
Où tu puisses, mon cœur, oublier et dormir ?

A. Dz.).

Aug. LACAUSSE.

Fin d'orage.

Un rayon d'or fin s'est glissé	Et l'eau de la pluie a lissé
Dans les verdure frissonnantes.	Les petites feuilles tremblantes.
Le ciel rit. L'orage a laissé	Un rayon d'or s'est glissé
Une odeur fraîche dans les tentes,	Dans les verdure frissonnantes.

Un vieil arbre git, tout cassé
Par la foudre et par les tourmentes ;
Mais dans son feuillage froissé,
L'emplissant de clartés riantes,
Un rayon d'or fin s'est glissé.

Mme EDMOND ROSTAND.

Il faut chanter !

La besogne est bien plus facile	En faisant son travail pénible,
Quand on l'accompagne du chant ;	Le vieux moulin chante tic-tac,
La main semble alors plus agile	Et le son tombe dans le crible
Et l'esprit plus intelligent.	Et la farine dans le sac.
Voyez ! Perché sur une branche,	Le ruisseau poursuit son voyage,
L'oiseau chante en faisant son nid ;	Heurté souvent par les cailloux ;
Et de l'un à l'autre dimanche,	Mais, pour ne pas perdre courage,
Le nouveau logis se finit.	Il redit ses joyeux glouglous.

Chantons pour égayer la prose
De nos devoirs journaliers !
Dieu n'aime pas l'esprit morose
Il bénit les gais ouvriers.

(A. D. z.)

CALCUL ORAL (Suite).

Degré intermédiaire.

DIVISION PAR DIZAINES

a) Mesurage.

Exercices préliminaires.

1. Exercice n° 3, page 451, sous cette forme :
 $40 = ? + 20$ $180 = ? + 60$ $350 = ? + 70$, etc.
2. a) 60, 120, 180, 240 $600 : 60 =$
 b) $180 : 20$, 30, 60, 90 =
 c) N° 2, page 366, sous cette forme :
 $140 : 70 = 2$ $450 : 90 = 5$, etc.
3. $3 \text{ f.} : 50 \text{ c.} = 6$ $7 \text{ q. } 20 \text{ kg.} : 80 \text{ kg.} = 9$, etc.

Applications.

1. a) $180 \text{ f.} = ?$ pièces de 20 f. (9)
 b) $100 \text{ f.} = ?$ » » 10 f. (10)
 c) $450 \text{ f.} = ?$ billets de 50 f. (9)
 d) $700 \text{ f.} = ?$ » » 100 f. ? (7)
2. On met :
 a) 900 cigares en paquets de 100 pièces (9)
 b) 400 crayons » 50 » (8)
 c) 490 bougies » 70 » (7)
 d) 360 gommes » 40 » (9)
 Combien a-t-on de paquets ?
3. En combien de temps un ménage dépense-t-il :
 a) 720 f., s'il dépense par mois 80 f. (9)
 b) 360 f. » 60 f. (6)
 c) 630 f. » 90 f. (7)
 d) 560 f. » 70 f. ? (8)
4. a) 180 jours = ? mois. (6 mois.)
 b) 300 minutes = ? heures. (5 heures.)

- c) 360 jours = ? trimestres. (4 trimestres.)
 d) 540 secondes = ? minutes. (9 minutes.)
5. a) 1 hl. 20 l. = ? ddal. (6)
 b) 3 m. 20 cm. = ? pas de 80 cm. (4)
 c) 4 f. 50 c. = ? pièces de 50 c. (9)
 d) 1 f. 60 c. = ? pièces de 20 c. (8)
6. Combien obtient-on de $\frac{1}{2}$ kg. de :
 a) Viande de porc à 90 c. avec 7 f. 20 c. (8)
 b) » vache à 50 c. avec 3 f. (6)
 c) » veau à 80 c. avec 6 f. 40 c. (8)
 d) » bœuf à 70 c. avec 4 f. 20 c. ? (6)
7. Combien peut-il de personnes autour d'une table ronde de :
 a) 3 m., s'il faut pour chacune 60 cm. (5)
 b) 4 m. 90 cm., s'il faut pour chacune 70 cm. (7)
 c) 6 m. 40 cm., » 80 cm. (8)
 d) 5 m. 40 cm., » 90 cm. (6)
8. Combien remplit-on de sacs de :
 a) 70 kg. avec 2 q. 80 kg. de blé (4)
 b) 90 kg. » 8 q. 10 kg. » (9)
 c) 60 kg. » 4 q. 80 kg. » (8)
 d) 80 kg. » 3 q. 20 kg. » ? (4)

b) Partage.

Exercices préliminaires.

1. Exercices n° 3, page 451, sous cette forme :
 $40 = 20$ fois ? $180 = 60$ fois ? etc.
2. a) $\frac{1}{20}$ de 20, 40, 60 200 =
 b) $\frac{1}{20}, \frac{1}{40}, \frac{1}{30}, \frac{1}{60}$, de 120 = (Même ex, n° 3, p. 451).
 c) $\frac{1}{50}$ de 100 = $350 : 50 =$ (Exercice n° 2, p. 366.)
3. $\frac{1}{50}$ de 2 m. 50 cm. = 5 cm. $\frac{1}{80}$ de 4 q. = 5 kg., etc.

Applications.

1. a) 160 gymnastes sont placés sur 40 rangs. (4)
 b) 120 » » 20 » (6)
 c) 210 » » 70 » (3)
 d) 720 » » 90 » (8)
 Combien dans chaque rang ?
2. Avec : a) 360 feuilles de papier, on fait 60 cahiers. (6)
 b) 280 » » 70 » (4)
 c) 560 » » 70 » (8)
 d) 180 » » 60 » (3)
 Combien y a-t-il de feuilles par cahier ?
3. On partage :
 a) 240 crayons entre 60 enfants. (4)
 b) 720 plumes » 80 » (9)
 c) 630 touches » 90 » (7)
 d) 120 gommes » 40 » (3)
 Combien chacun en reçoit-il ?

4. Une société de tir de :
- a) 20 membres a tiré 160 coups. (8)
 - b) 30 » » 180 » (6)
 - c) 50 » » 300 » (6)
 - d) 40 » » 280 » (7)
- Combien de coups par membre ?
5. Au marché, une femme vend :
- a) 60 poires pour 3 f. (5 c.)
 - b) 90 » 7 f. 20 c. (8 c.)
 - c) 70 » 2 f. 80 c. (4 c.)
 - d) 40 » 3 f. 60 c. (9 c.)
- Quel est le prix de la pièce ?
6. a) Avec 1 hl. 20 l. de vin, on remplit 60 barils. (2l.)
- b) » 24 l. de bière, » 80 chopes. (3 dl.)
 - c) » 32 l. de moût, » 40 bouteilles. (8 dl.)
 - d) » 14 l. de lait, » 70 tasses. (2 dl.)
- Quelle est la contenance de chaque objet ?
7. Avec un ruban de :
- a) 2 m. 80 cm., on fait 70 bouts. (4 cm.)
 - b) 4 m. 80 cm., » 60 » (8 cm.)
 - c) 8 m. 10 cm., » 90 » (9 cm.)
 - d) 5 m. 60 cm., » 80 » (7 cm.)
- Quelle est la longueur de chacun ?
8. Un marchand expédie :
- a) 30 corbeilles de cerises, pesant ensemble 2 q. 70 kg. (9 kg.)
 - b) 40 » de pommes, » 4 q. (10 kg.)
 - c) 80 » de poires, » 6 q. 40 kg. (8 kg.)
 - d) 20 » de prunes » 1 q. 40 kg. (7 kg.)
- Quel est le poids moyen d'une corbeille ?

J. S. et E. B.

PENSÉE

Le christianisme a uni l'âme et le travail. Dans les religions antiques, l'âme évitait le travail qui, par son aspect matériel, semblait incompatible avec la noblesse de l'esprit. Le christianisme seul, en enseignant l'incarnation de l'esprit, a pris en mains les intérêts profonds de la vie de l'esprit, et fait comprendre qu'il n'arrive à son suprême épanouissement qu'en dominant et en pénétrant la matière.

La conception chrétienne du travail, fondée sur une connaissance intime de la nature humaine, contient un grand nombre de leçons d'éducation morale dont nous devrions profiter, notamment en matière de discipline scolaire. Il nous faut apprendre à parler à l'âme, si nous voulons que les énergies tenaces d'une personnalité profonde se substituent à l'impulsion capricieuse et décevante des mobiles d'ordre sensible.

(L'école et le caractère.)

F. W. FOERSTER.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

Instituteurs :

Sullens. 1600 fr. et autres avantages légaux, 27 août. — **Cuarnens.** 1600 fr. et autres avantages légaux, 31 août — **Ballaigues.** 1600 fr., plus 20 fr. d'indemnité de jardin et autres avantages légaux, 7 septembre.

Institutrices :

Vucherens. 1600 fr. et autres avantages légaux, 3 septembre.

NOMINATIONS

ECOLES PRIMAIRES

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Martin, Robert, à Corbeyrier ; Ballif, Albert, à Forel s. Lucens ; Fankhauser, Edouard, à Morcles ; Chabanel, Armand, à Prilly.

Institutrices : Mlles Ruch Mathilde, à Payerne ; Arnaud, Adèle, à Payerne ; Simon Jeanne, à Mauborget. MMmes Fankhauser-Conod, Marianne, à Morcles ; Audemars-Capt, Eugénie, au Bas-du-Chenit.

Gymnase classique

Lundi, 30 août, 2 h. : Inscription des élèves nouveaux et des candidats aux examens d'admission.

Mardi, 31 août, 7 h. : Examens d'admission.

Mercredi, 1 septembre, 7 h. : Début des cours.

Progymnase de Délémont.

Par suite de nomination provisoire, la place de

maître de mathématiques et de dessin technique

est à repouvoir pour l'ouverture du semestre d'hiver, soit pour le 18 octobre prochain. Maximum des heures hebdomadaires : 32. Traitement : 3200 à 4000 francs suivant les titres et les années de service du maître qui sera élu. Une autre répartition des branches est réservée.

S'inscrire jusqu'au 10 septembre chez M. A. Hof, Président de la commission du Progymnase, à Délémont.

Pour un jeune garçon de 13 ans,

ON CHERCHE

une

PENSION

si possible chez un instituteur, où l'occasion lui serait offerte de fréquenter les écoles secondaires. Vie de famille, condition essentielle. Petite ville préférée. Adresser offres sous chiffre **Q 4276 Lz, à Haassenstein & Vogler, Lucerne.**

Bienne

30 000 habitants, belle situation
au pied du Jura. Lac de Bienne.
Ile de St-Pierre Gorges pittores-
que du Taubenloch. Bureau officiel
de renseignements.

Bienne

Bielerhof, — Couronne, — Gare
Croix-Blanche. — — — — —

HOTELS

Victoria. — Central. — National.
— — — — — Ours.

Buffet de la Gare. — Café
Viennois. Café du Rüschi. — — — — —

RESTAURANTS

Augustinerbräu. — Café
— — — — — français.

— — — — — Restaurant des Gorges du Taubenloch — — — — —

Stations climatiques sur Bienne

MACOLIN ET EVILARD

— (900 mètres) —

— (700 mètres) —

Deux funiculaires. Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes.
Promenades superbes dans forêts étendues. Grands
oceaux et places de jeux pour sociétés et écoles. — — — — —

Macolin : Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs.
Pension Widmer. — — — — —

Evilard : Kurhaus. *Aux Trois-Sapins*, avec restauration sous les allées
ombragées. Hôtel Beau-Site. Restaurant de la Gare. — — — — —
(H. 830 U.)

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8, LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la
toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de
70 centimes le mètre, net et au comptant.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.887.000.

Fonds total plus de fr. 105.583.000. — Assurances en cours plus de fr. 214.544.000.

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

**Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :**

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Cartes de visite 2 fr. le cent

Imprimeries Réunies Lausanne

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle Le MISSIONNAIRE
pliant et portatif



Construction simple mais très solide et pratique

N° 1 Bois noyer, 4 octaves, 1 jeu 8', 49 tons

Fr. 110 —

N° 2 » 4 » 2 jeux 98 tons, 2 registres permettant le changement de timbres

Fr. 140 —

Dimensions :

	Hauteur	Largeur	Profondeur	Etendue
fermé	34 cm.	87 cm.	79 cm.	39 cm.
ouvert				Do à Do

Poids net, environ 20 kilos

Poids brut, environ 28 kilos

Ce modèle est particulièrement avantageux. Tant sous le rapport de la puissance que de l'ampleur de la sonorité il ne le cède en rien aux petits harmoniums à meuble fixe.

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchatel.